

# LES CLÉS DU PCT

## Présentation du **P**rojet **C**ulturel de **T**erritoire d'Erdre & Gesvres

### Qu'est-ce que le dispositif PCT mis en place par le Département de Loire-Atlantique ?

- C'est une **démarche partenariale** : avec les « PCT », le Département intervient au plus près des territoires, en accompagnant concrètement, et de manière personnalisée, la mise en œuvre de projets culturels, articulés aux enjeux et spécificités de chaque territoire.
- À destination des **intercommunalités** volontaires et disposées à favoriser les solidarités territoriales. Les intercommunalités souhaitent ainsi s'inscrire dans une dynamique de réseau, sont prêtes à mutualiser les moyens humains et financiers et à mettre en œuvre des projets culturels adaptés à l'échelle de leur territoire
- Avec pour **objectifs** de faciliter l'accès aux arts et à la culture, d'encourager les pratiques artistiques et culturelles et de permettre aux artistes de s'impliquer dans des projets de proximité, sur tout le territoire départemental

Aujourd'hui, **10 territoires intercommunaux** bénéficient d'un accompagnement départemental dans le cadre d'un PCT.

#### Focus sur le PCT d'Erdre & Gesvres

- Il s'agit d'un **deuxième contrat PCT** signé en décembre 2019 pour la **période 2019-2022**
- Deux partenaires institutionnels signataires : le **Département** de Loire-Atlantique et l'État (Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire — **DRAC**) apportent leur appui technique et financier
- Un budget global de **500 000 €**

## Les partenaires :

- **Le service culturel d'Erdre & Gesvres et les élus référents :**
  - Un responsable
  - Deux chargées de mission : Education Artistique // Livre et lecture
  - Une assistante administrative à mi-temps
  - Courant 2020 : un·e chargé de production à mi-temps
  - Des techniciens et renforts ponctuels durant l'année autour des événementiels
  - Un Vice-président délégué à la culture et une commission culture composée d'élus municipaux
- **Les partenaires du territoire :** les bibliothèques, les cinémas, les associations, les communes, les établissements scolaires, les structures sociales, le Conseil de Développement...
- **Les structures départementales :** Le Grand T, Musique & Danse en Loire Atlantique
- **Les partenaires de l'Education nationale :** DSDEN44, DDEC, DAAC...

Trois grands enjeux ont été définis dans le PCT 2019-2022, illustrés par des réalisations concrètes :

- **Faire Territoire / Faire Société et Citoyenneté / Faire Ensemble**
- **Faire Société et Citoyenneté**
- **Faire Ensemble**

## 1. FAIRE TERRITOIRE

- Développer la cohérence territoriale en matière d'aménagement culturel
- Assurer un partenariat renforcé entre les opérateurs du spectacle vivant sur le territoire
- Poursuivre la structuration du réseau de lecture publique
- Accompagner le développement de l'offre cinématographique
- Consolider le projet intercommunal Enfance/Jeunesse/Famille avec la programmation culturelle Hors Saison, le Salon du livre jeunesse, le Tout-petit festival

Quelques exemples concrets :



## 2. FAIRE SOCIÉTÉ ET CITOYENNETÉ

- Consolider le projet et les dispositifs d'éducation artistique et culturelle sur le temps scolaire et sur les différents temps de vie de l'enfance et la jeunesse
- Favoriser l'accès à la culture pour les publics éloignés & fragilisés afin de lutter contre toute forme d'exclusion culturelle
- Impliquer les habitants dans la réalisation de projets culturels et/ou artistiques et l'exercice de leurs droits culturels

Quelques exemples concrets :



85 classes  
rencontrent  
des auteurs durant  
le Salon du livre



Dispositif  
Places Solidaires  
avec Cap Nort  
et Escale Culture



Projets  
Artistiques  
de Territoire avec  
les habitants :  
« Travelling »

## 3. FAIRE ENSEMBLE

- Renforcer les collaborations avec les communes
- Poursuivre la formation des élus aux enjeux culturels
- Évaluer les moyens à mettre en œuvre

Quelques exemples concrets :



Charte d'accueil  
des spectacles entre  
CCEG et communes  
/ conventions de  
mutualisation



Formation  
des élus  
& commission  
culture



Poste ½ temps  
chargé  
de production  
(2020)